

R.— Les ornements en drap d'or peuvent être employés à la place des ornements blancs, rouges, ou verts, mais jamais pour remplacer le violet. (S. C. R., 5 déc. 1868, n. 3191, ad IV.)

Un décret interdit les ornements sur lesquels les couleurs se confondent tellement qu'aucune d'elles ne prédomine. Voici le texte de ce décret : " Num paramenta confecta ex serico, variis coloribus et floribus intexta, ita ut vix dignoscatur color primarius et praedominans, usurpari valeant mixtim, saltem pro albo, rubro et viridi?—R. Negative." (S. C. R., 23 sept. 1837, n. 2768, ad V-2.)

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Maison de retraites.—Sur l'invitation de M. le Curé, l'abbé Z. Lambert, la fabrique de St-François-de-Beauce, avec l'assentiment de la paroisse, a voté la somme de \$15,000. à \$20,000. pour la construction d'une maison pour retraites fermées. L'autorité religieuse ira bientôt fixer l'endroit de cette maison et les travaux commenceront immédiatement.

Visiteur distingué.—Sa Grandeur Mgr Tacconi, évêque du Honan oriental, Chine, était la semaine dernière, de passage à l'archevêché, l'hôte de Son Éminence le cardinal Bégin.

Nouvelle paroisse au Sacré Cœur.— A la suite d'une retraite prêchée par M. l'abbé V.-E. Lavergne, la jeune paroisse de St-Eloïles-Mines, comté de Portneuf, s'est consacrée solennellement au Sacré Cœur, dimanche, le 19 octobre, et le Cœur de Jésus a été intronisé dans chaque foyer.

Départ pour Rome.— Mgr O. Cloutier, curé de Jacques-Cartier, a quitté Québec jeudi, le 23 octobre, pour Rome où il séjournera quelques mois.

Mgr Cloutier s'embarquera à New-York sur le " Patria " de la ligne Fabre.

Aux prières.—Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, l'âme de M. Pierre Bourque, décédé jeudi, le 23 octobre, à St-François-de-Beauce, à l'âge de 70 ans. Le défunt était le père de MM. les abbés Joseph et Charles Bourque, prêtres du Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et Albert Bourque, diacre, professeur au même Collège.